

JurisMedX

Fiche pratique

Assistante médicale



Laurence Petoud – Référente juridique

CAS Droits des patients & santé publique

www.jurismedx.ch – laurence@jurismedx.ch

31 décembre 2025

"Ce document est protégé par copyright. Son contenu est issu d'un travail original et ne peut être utilisé sans autorisation."



MedLegalFlow

Bienvenue dans **MedLegalFlow**, la méthode qui transforme l'approche du droit médical en un raisonnement clair et structuré. Avec cette approche, vous apprendrez à manier les règles juridiques avec précision et à appliquer le syllogisme juridique de façon efficace.

Grâce à une logique fluide et stratégique, vous maîtriserez enfin le raisonnement médical et juridique sans vous laisser submerger par la complexité des textes de loi.

Découvrez une ressource complète et interactive sur le droit médical et les droits des patients

Que vous soyez étudiant, professionnel de santé ou simplement curieux d'en savoir plus sur le droit des patients, cette banque de documents vous accompagne à chaque étape de votre apprentissage et de votre perfectionnement.

Accédez à une diversité de formats pédagogiques adaptés à tous les niveaux :

- ✓ **Quizz et QCM** progressifs pour tester vos connaissances
- ✓ **Cas pratiques** avec et sans analyse pour affiner votre raisonnement juridique
- ✓ **Fiches pratiques** claires et synthétiques pour une compréhension rapide
- ✓ **Cartes mentales et flash cards** pour mémoriser efficacement les notions clés
- ✓ **Notes de cours enrichies** tirées d'une préparation approfondie au CAS en droit des patients et de la santé publique

Pensé pour allier théorie et mise en application, cet ensemble vous offre un outil précieux dans votre démarche d'apprentissage et dans votre pratique professionnelle.

- 🔍 Transformez votre approche du droit médical grâce à une méthode structurée, dynamique et interactive !

Ce fichier est bien plus qu'un simple recueil de ressources : c'est une véritable invitation à explorer, à réfléchir, et à se dépasser. Quizz stimulants, cas pratiques captivants, analyses approfondies... Chaque section a été soigneusement conçue pour éveiller votre curiosité et affûter vos compétences.

Que vous soyez ici pour tester vos connaissances, affronter des scénarios réalistes ou plonger au cœur de la réflexion critique, vous êtes au bon endroit.

Préparez-vous à relever des défis intellectuels, à affiner vos raisonnements, et à construire les bases solides de votre maîtrise.

Le but du jeu ? Apprendre, progresser et — pourquoi pas — s'amuser un peu en chemin.

Alors, laissez-vous guider et découvrez tout ce que cette œuvre a à vous offrir.

Bonne exploration, et surtout... bon courage !



Table des matières

I.	Introduction générale	3
II.	Définition & mission	3
III.	Compétences propres	3
IV.	Sur délégation	3
V.	Interdits	3
VI.	Responsabilités	3
VII.	Références légales	4
VIII.	Cas pratique (exemple)	5
IX.	Ressources et contacts utiles.....	5



I. Introduction générale

La fiche pratique JurisMedX est conçue comme un **outil méthodologique clair et opérationnel**. Elle permet de transformer une situation concrète en un raisonnement juridique structuré, étape par étape.

Chaque fiche suit une logique identique : **énoncé, questions, analyse, règles de droit et solution**. Ce format facilite l'apprentissage, sécurise la démarche à l'examen et développe des réflexes utiles pour la pratique professionnelle.

Pensée comme un **guide visuel et synthétique**, elle vous accompagne aussi bien dans vos révisions que dans vos premières expériences de terrain.

II. Définition & mission

Profession de santé travaillant principalement en cabinet médical, policlinique ou centre de soins.

Elle assure l'accueil des patient·e·s, la réalisation d'actes médico-techniques simples et le soutien administratif et organisationnel du/de la médecin.

III. Compétences propres

- Accueil, anamnèse de base (motif de consultation, plainte principale, antécédents administratifs).
- Prises de sang, ECG, prises de constantes, tests rapides (glycémie capillaire, tests urinaires, etc.).
- Préparation du matériel stérile, gestion des stocks, assistance pendant certains actes médicaux simples.
- Gestion des rendez-vous, dossiers, facturation, communication avec les assurances et autres acteurs du système de santé.
- Respect du secret professionnel et gestion confidentielle des données de santé.

IV. Sur délégation

- Injections, vaccinations, perfusions simples selon ordonnance/protocole validé par le médecin.
- Prélèvements spécifiques (p. ex. frottis, prélèvement de gorge) sur instruction du médecin.
- Tri téléphonique de base (urgence/non-urgence) selon algorithmes internes.
- Renouvellement d'ordonnances selon directives internes (mais la responsabilité de la prescription reste médicale).

V. Interdits

- Poser un diagnostic médical ou annoncer un diagnostic au patient.
- Modifier un traitement, arrêter un médicament ou en introduire un nouveau de sa propre initiative.
- Promettre des certificats médicaux, attestations ou décisions administratives au nom du médecin.
- Divulguer des informations couvertes par le secret professionnel à des proches, employeurs, assurances, etc., sans base légale ni consentement valable.



VI. Responsabilités

- **Responsabilité civile** : erreur dans l'exécution d'un acte (mauvais produit injecté, non-respect des règles d'asepsie, oubli de transmission d'un résultat, etc.).
- **Responsabilité pénale** : violation du secret professionnel (art. 321 CP), lésions corporelles par négligence, faux dans les titres (certificat établi ou modifié illicitement).
- **Responsabilité organisationnelle** (partagée avec l'établissement) : défaut de supervision, de procédures ou de formation adéquate.

VII. Références légales

- LPSan (RS 811.21) et lois cantonales de santé (conditions d'exercice, surveillance).
- Code pénal suisse (art. 321 CP – secret professionnel, autres infractions liées aux lésions corporelles).
- Code des obligations (responsabilité civile, contrat de soins).
- Ordonnances fédérales et directives professionnelles relatives à la formation des assistant·e·s médical·es.



VIII. Cas pratique (exemple)

Une assistante médicale reçoit au téléphone l'épouse très inquiète d'un patient suivi pour dépression sévère. Sans parler au médecin, elle lui indique que « les résultats sont bons, il n'y a aucun risque de suicide » et précise même le contenu du dernier rapport psychiatrique. Quelques jours plus tard, le patient fait une tentative de suicide. L'épouse se plaint auprès du cabinet.

Questions :

- Y a-t-il eu violation du secret professionnel ?
- L'assistante a-t-elle dépassé ses compétences ?
- Comment se répartissent les responsabilités entre l'assistante, le médecin et le cabinet ?

IX. Ressources et contacts utiles

- Carte mentale
- Flash cards
- QCM
- Cas pratiques

Conclusion générale

La fiche pratique ne se limite pas à donner une réponse : elle vous apprend surtout à raisonner en juriste.

En vous exerçant avec ces modèles, vous construisez une méthode fiable pour analyser des faits, identifier les règles pertinentes et formuler une solution argumentée.

Chaque cas devient ainsi une occasion de progresser, d'affiner vos réflexes juridiques et de consolider vos connaissances.

La fiche est donc **un levier d'autonomie** et de confiance, que ce soit pour réussir vos examens ou pour affronter la pratique professionnelle avec assurance.